

ALNA-INFOS

Bulletin d'information de l'ALNA

Association de Lutte contre les Nuisances de l'Aéroport de Strasbourg-Entzheim

5 rue Georges Wodli 67 380 Lingolsheim

Numéro 67 spécial : Février 2022

mèl : alna.association@free.fr - Site internet : www.ufnase.fr

Page Facebook : « ALNA association »

EDITORIAL

La dissolution de l'Association de Strasbourg contre les Nuisances de l'Aéroport d'Entzheim (ASNAE) a été prononcée par une assemblée générale extraordinaire, le 27 janvier 2022. Conformément à l'article 16 de ses statuts, l'assemblée générale a attribué sa trésorerie à une association poursuivant un but similaire, en l'occurrence l'Association de Lingolsheim contre les Nuisances de l'Aéroport. Les deux associations ont été créées lors de l'affaire DHL en 1996, leurs objectifs sont identiques et elles sont toutes deux membres de l'UFNASE, fédération qui regroupe toutes les associations de défense des riverains de l'aéroport de Strasbourg-Entzheim.

L'Association de Lingolsheim contre les Nuisances de l'Aéroport (ALNA), qui devient Association de **Lutte** contre les Nuisances de l'Aéroport (ALNA), est désormais ouverte aux adhérents de l'ASNAE. Ils sont les bienvenus, qu'ils demeurent à Strasbourg, Eckbolsheim ou ailleurs. Des membres de l'ASNAE sont déjà susceptibles de rejoindre le comité directeur de l'ALNA.

Ce bulletin d'information préparé spécialement à l'attention des anciens membres de l'ASNAE, présente l'ALNA et son mode de fonctionnement.

A la fin du document, vous trouverez un formulaire d'adhésion ou de renouvellement d'adhésion. Adhérez et encouragez vos parents, voisins et amis à adhérer à l'ALNA en leur remettant ce formulaire à remplir.

Bonne lecture,
Le comité de l'ALNA



L'ASSEMBLEE GENERALE

Les membres de l'association sont invités **chaque année** à une assemblée générale.

Cette réunion a généralement lieu **au mois de juin**, bien qu'en temps de pandémie, elle a été repoussée, par deux fois, au mois de septembre.

C'est l'occasion d'examiner le **rapport d'activité** du président et le **rapport financier** de la trésorière. Les comptes de l'association sont vérifiés par **deux réviseurs aux comptes** et approuvés par l'assemblée générale. Depuis plusieurs années, le montant de la **cotisation est invariablement fixé à 10 €**.

Cette assemblée se clôture généralement par un moment de convivialité, mais depuis deux ans, il a fallu faire l'impasse pour cause de COVID.

L'ALNA SUR FACEBOOK

L'ALNA dispose d'une page sur FACEBOOK. L'objectif est d'utiliser ce réseau social pour **donner des informations** à tous ceux qui se sentent concernés par les nuisances aéroportuaires et les nuisances sonores en général.

C'est également une **tentative de parler aux jeunes** et de leur faire savoir que des associations militent pour faire baisser le son.

Pour consulter cette page Facebook, il convient d'avoir **un compte Facebook** et de saisir : « **ALNA association** » dans la barre de recherche. Cette page est enrichie régulièrement pour tenir compte de l'actualité.

LE COMITE DIRECTEUR

Le comité directeur de l'ALNA se réunit **tous les deux mois**, pour traiter de la vie de l'association, prendre connaissance des décisions de l'UFNASE et faire remonter les préoccupations des adhérents.

Le comité comprend actuellement **neuf membres**, dont : un président, un vice-président, une trésorière et une secrétaire.

Les personnes qui seraient intéressées pour rejoindre le comité peuvent se faire connaître à tout moment. **Selon les statuts de l'association, le comité a, en effet, la possibilité de co-opter provisoirement des membres** dans l'attente de la décision de la prochaine assemblée générale.

COMMENT RECLAMER ?

Si vous avez été importuné par le passage d'un avion, vous avez toujours le droit de vous plaindre auprès de l'aéroport, en déposant une réclamation.

Pour ce faire, il convient de **noter l'heure de passage de l'avion et la nature de la gêne subie**. Puis, adresser un courrier **par voie postale ou par message électronique à :**

Aéroport de Strasbourg-Entzheim
Service environnement
RD 221 / Route de l'Aéroport
F-67960 ENTZHEIM

OU par voie électronique :
environnement@strasbourg.aeroport.fr

Par ailleurs, le comité de l'ALNA a décidé d'accompagner éventuellement les personnes souhaitant réclamer en s'adressant pour leur compte à l'aéroport. Il suffit de nous communiquer les renseignements évoqués ci-dessus.

FINANCES UN AEROPORT AU BORD DU CRASH

L'aéroport a connu une année 2020 **catastrophique** sur le plan financier.

Entre 2019 et 2020, le chiffre d'affaires a dégringolé de 20,7 à 13,6 M€, soit une baisse de 34 %. Les subventions qui sont attribuées en fonction de l'activité ont alors diminué de 4,1 à 2,0 M€ (- 51 %).

La direction a fait un **effort de compression des charges d'exploitation**, pour les ramener de 24,6 à 19,2 M€ (- 22 %) sans pouvoir éviter un fort déficit d'exploitation. Notamment, **les charges de personnel ont diminué de 32 %** par la réduction des effectifs et la mise en place de l'activité partielle.

Le résultat de l'exercice s'est ainsi effondré à -3,6 M€. Il était de + 0.3 M€ à la fin de l'exercice précédent.

Les projets d'investissements ont été réduits à leur strict minimum. 1,2 M€ d'investissement ont été réalisés, pour 9 M€ initialement prévus. L'ensemble des dettes de la société d'exploitation aéroportuaire est passé de 20,1 à 28,8 M€ (+ 43 %). **L'aéroport a emprunté 10 M€ en 2020 pour tenir le choc.**

L'aéroport n'a accueilli que **513 679 passagers en 2020 contre 1 301 886 l'année précédente.**

POLLUTION DE LA NAPPE PHREATIQUE

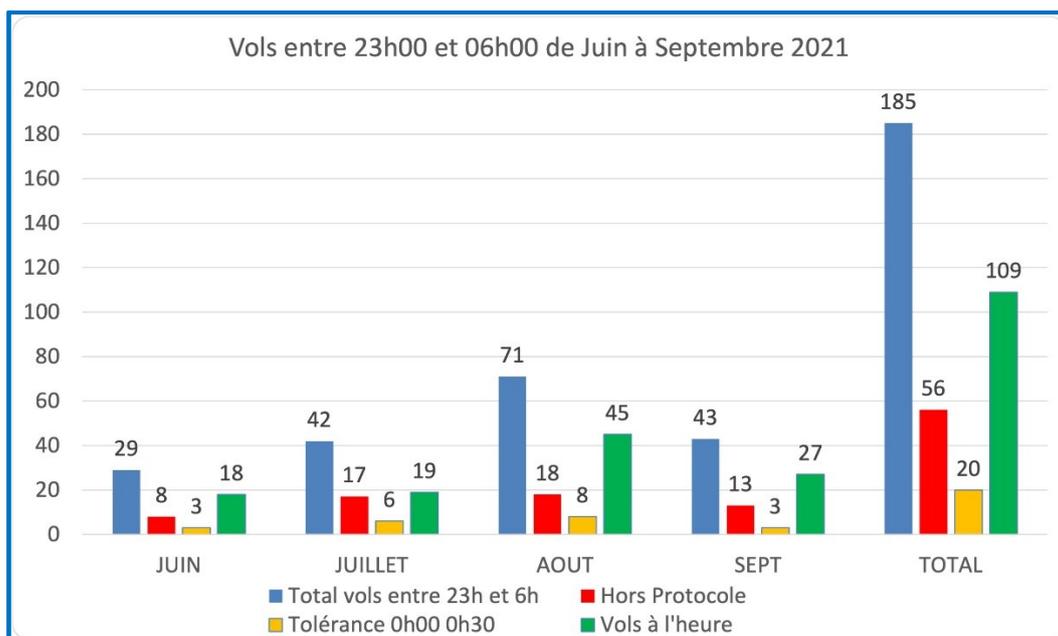
L'armée de l'air a quitté Entzheim en laissant aux riverains **un cadeau empoisonné** : une pollution souterraine qui menace la nappe phréatique. **Depuis plus de 10 ans, l'UFNASE réclame des informations** que la préfecture refuse de délivrer.

Voilà que le service des eaux et forêts vient d'installer de nouveaux piézomètres destinés à surveiller cette pollution et a réparé ceux déjà en place. **La surveillance de cette pollution semble remise à l'ordre du jour.** Nous attendons les résultats de cette surveillance de pied ferme et nous ne manquerons pas de les réclamer.

APRES LES PASSAGERS LES MEDOCS

La société Bolloré Logistics a construit **un entrepôt pharmaceutique de 10 000 m²** sur une emprise de 2,6 hectares dans le parc d'activités de la zone aéroportuaire d'Entzheim (le Skyparc) pour répondre aux besoins croissants d'un gros client alsacien. Vu la taille du terrain, le logisticien envisage sans doute des extensions futures.

Mis en service en janvier 2022, **il s'agit de la plus grande surface dédiée au médicament, construite par Bolloré Logistics en Europe.** L'investissement s'élève à 15 M€. En plus des passagers, les riverains de l'aéroport entendent déjà passer 30 000 tonnes de fret par an au-dessus de leur tête. Alors qu'en 2020, le trafic de passagers en berne a baissé de 60,6 %, **le fret a lui augmenté de 55 % par rapport à 2019.** Il faudra maintenant compter avec les tonnes de médicaments supplémentaires.



Ce graphique présente les mouvements sur l'aéroport, cet été entre 23 h 00 et 6 h 00. On voit que le protocole d'accord sur les vols de nuit n'a pas été respecté pour environ 30% des cas, avec une pointe à 40% en juillet.

Ces retards sont, en grande partie, imputables à la compagnie basée à Strasbourg. L'aéroport l'autorise à faire atterrir ses appareils jusqu'à 23 h 55 alors que les atterrissages ne sont plus possibles à partir de 24 h 00 et au maximum jusqu'à 0 h 30 en cas de retard. Au moindre grain de sable dans la production du service, l'avion est forcément en retard à l'arrivée. Les riverains en ont souffert cet été dans leur sommeil. Mais l'UFNASE, au nom de ses associations affiliées, veille aux grains. Elle a demandé des comptes à l'aéroport. Celui-ci s'est engagé, par l'intermédiaire de son directeur, à être plus vigilant l'été prochain. A suivre et à surveiller...

Association de Lutte contre les Nuisances de l'Aéroport
Bulletin d'adhésion 2022
 (pour l'adhésion ou le renouvellement d'adhésion)

Nom, Prénom:.....

Adresse:.....

E-mail:.....Téléphone.....

A, le 2021

Signature :



Cotisation annuelle: 10 €

Chèques au nom de l'ALNA + bulletin sous enveloppe

- à adresser par la poste à: ALNA, 5 rue Georges Wodli 67380 LINGOLSHEIM

- ou à déposer dans la boîte aux lettres de M. Alain Guillot 28 rue du Périgord à Lingolsheim

- ou verser directement la cotisation à l'ALNA :

IBAN : FR76 1027 8012 2800 0231 5714 540, BIC : CMCIFR2A